

Obligation scolaire à 5 ans : moins d'inégalités ?

Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

20/02/2019

LE SOIR

Le 19 février dernier, la Commission Économie et Éducation de la Chambre a adopté une loi abaissant l'âge de l'obligation scolaire à 5 ans, avec pour objectif la réduction des inégalités sociales. D'après le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement, 97% des enfants de 5 ans sont bien inscrits en maternelle, mais seuls 88% la fréquentent régulièrement, montrant ainsi l'intérêt de cette mesure. **Véronique DEGRAEF**, professeure à l'UCLouvain, craint quant à elle que le nécessaire contrôle de cette obligation ne stigmatise les familles précarisées.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Brigitte GARRÉ, directrice de l'École fondamentale Saint-Joseph à Evere et membre du groupe de travail des compétences initiales dans le cadre du Pacte d'excellence

maternelle, ou de manière irrégulière, et qui vivent des expériences enrichissantes qui les préparent à l'entrée à l'école primaire.

être dans une relation de confiance avec les enseignants.

Quant aux programmes de l'école maternelle, ils proposent surtout des balises, des repères en fonction du développement de l'enfant. D'un point de vue pédagogique, les enfants avancent, en fait, chacun à leur rythme, et cela ne pose pas de problème. Certains apprennent des éléments à 4 ans, d'autres plutôt à 5 ou à 6 ans. L'important, c'est la socialisation, l'apprentissage des codes de l'école et la langue de scolarisation.

Il serait pourtant, selon moi, dangereux d'abaisser encore cet âge de l'obligation scolaire. Les enfants ont aussi à vivre d'autres choses, certains ont l'occasion de passer du temps avec leurs grands-parents, par exemple... Il serait préjudiciable de tout cadenasser. Ce qui compte, c'est le développement harmonieux de l'enfant. L'école n'est pas le seul modèle. D'autres choix parentaux peuvent intervenir, et les enfants peuvent très bien réussir par la suite.

Finalement, je trouve que l'abaissement de l'obligation à 5 ans constitue aussi une reconnaissance du rôle et des acteurs de l'école maternelle. Et en tant que directrice, il me semble que les plans de pilotage représentent des opportunités pour questionner ces réalités ! » ■

“ Je suis plutôt favorable à l'abaissement de l'obligation scolaire à 5 ans, mais à certaines conditions. Même s'ils ne sont pas nombreux, certains enfants inscrits viennent en réalité à l'école de manière très irrégulière, et leur adaptation en 1^{re} ou 2^e primaire se fait dès lors souvent plus difficilement.

D'autres enfants fréquentent l'école de manière régulière une partie de l'année, mais s'absentent pendant un mois en début ou en fin d'année... Cela leur fait alors presque trois mois sans scolarisation, et il est parfois compliqué de reprendre l'école, encore plus lorsque ces enfants vivent dans un milieu multilingue et qu'ils n'ont plus de contact avec le français pendant cette période. Cette mesure permettra, dès lors, à certains élèves de fréquenter l'école plus régulièrement. Il y a toutefois des enfants qui ne fréquentent pas l'école

Ceci dit, si l'objectif de cette mesure est d'éviter que les inégalités sociales ne deviennent des inégalités scolaires, il ne suffit pas d'abaisser l'âge de la scolarité obligatoire, il s'agirait aussi de faire évoluer les pratiques sur le terrain. Au niveau des méthodes d'apprentissage, les enseignants doivent pouvoir expliciter davantage les attendus de l'école. Tout n'est pas évident pour les enfants. Si les instituteurs n'explicitent pas aux élèves l'apprentissage qu'il y a derrière une tâche, du coloriage par exemple, ils ne permettent pas à ceux qui sont moins favorisés ou à distance de la culture de l'école de se familiariser avec celle-ci. Si cela n'évolue pas, la mesure ne changera rien, ou pas grand-chose !

Est-ce que cela risque de stigmatiser davantage les familles précarisées ? C'est tout l'enjeu des relations que l'école entretient avec les familles. Il faut expliquer à celles qui sont plus éloignées de la culture de l'école pourquoi celle-ci est importante. Le dialogue est primordial. Les familles doivent pouvoir entrer dans l'école et